

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2023

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2023 À 2027 - (N° 1675)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 27

présenté par

Mme Maximi, Mme Amrani, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la fin de la première phrase de l'alinéa 30, substituer aux mots :

« prendre, face à ce contexte dégradé, des mesures pour protéger le pouvoir d'achat des Français et soutenir les entreprises »

les mots :

« sauvegarder les superprofits, au détriment du pouvoir d'achat des Français et de la consommation populaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés LFI-NUPES entendent rétablir quelle a été la stratégie politique du gouvernement : un blanc-seing aux superprofits. Le pouvoir d'achat des français n'a pas été protégé.

Le revenu réel des ménages français enregistre la baisse la plus importante des pays de l'OCDE, au premier trimestre 2022 (-1,9%) Et ce, alors que l'inflation y est moins forte que dans les autres pays de la zone euro. La baisse du pouvoir d'achat des Français devrait être comprise entre 1,2 % et 2 % fin 2023 par rapport à fin 2021, selon l'OFCE. Entre janvier 2021 et juin 2022, les français ont perdu en moyenne 720 euros en raison de l'inflation des prix de l'électricité, du gaz et des carburants.

Et qu'en est-il des profiteurs de crise ? Pendant ce même temps, TotalEnergies a annoncé un bénéfice net historique de 36 milliards d'euros pour l'année 2022, avec un résultat net de 19 milliard d'euros en 2022. Total est ainsi devenue la première société du CAC40 dans le montant des dividendes versées, en hausse de 5,3 milliards d'euros par rapport à 2021. Aucune mesure n'a été prise par ce gouvernement pour redistribuer ces surprofits aux Françaises et aux Français qui souffrent de l'inflation. Pendant que les grands groupes se gavent, la France a faim. L'inflation alimentaire a plongé un nombre inédit de personne dans la détresse alimentaire. En mai 2023, c'est 43% des Français déclarent avoir du renoncer à des achats alimentaires pour des raisons financières. A ce jour, 1 personne sur 3 n'est plus en mesure se procurer régulièrement une alimentation saine lui permettant de faire trois repas par jour. Conséquence de cela, ce sont désormais 2,4 millions de personnes qui sont accueillies par les banques alimentaires, soit trois fois plus qu'il y a dix ans.